Image not found or type unknown

Demande de virement d'argent ou de drives sur facebook

Par **Swannelle**, le **10/08/2019** à **14:25**

Bonjour, est il légal pour une famille se prétendant dans le besoin de profiter de groupes Facebook pour se faire virer de l'argent ou se faire envoyer des drives ? Une personne ayant reçu plusieurs virements en une semaine de différentes personnes , sans que ces différentes personnes sachent ce que les autres ont fait, la démarche me semble très malhonnête. Est-ce punissable ? Merci d'avance pour votre réponse

Par **Visiteur**, le **10/08/2019** à **16:07**

Bonjour

Cela est punissable à partir du moment où l'arnaque est dénoncée et démontrée.

Normalement, seules une organisation caritative peut accepter des dons et autoriser ses soutiens à créer des collectes de fonds sur Facebook.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés